

Le Président

**EXTRAIT DU COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA
CNDP
DU 26 JUILLET 2006.**

Information sur les suites du débat public sur la LGV PACA.

M. MANSILLON donne connaissance du dossier reçu de Réseau Ferré de France sur le dispositif qu'il prévoit de mettre en œuvre pendant les études complémentaires sur le projet de LGV PACA ; ce dispositif comporte notamment une charte de la consultation des acteurs et d'information du public.

M. Philippe MARZOLF, qui avait présidé la commission particulière du débat public sur ce projet, a été invité à assister à la réunion des acteurs qui s'est tenue le 6 Juillet dernier et au cours de laquelle le processus envisagé a été présenté aux acteurs.

RFF propose à la CNDP de désigner un garant pour l'application de la charte qu'elle lui communique. La CNDP, qui salue la volonté de RFF de mener cette concertation prolongeant un débat public dans l'esprit d'ouverture et de dialogue qui le caractérise, s'en félicite et retient cette proposition ; elle désigne à cet effet M. Philippe MARZOLF qui sera ainsi le garant du respect de ces engagements.

Le Président

Yves MANSILLON